

Les Campanules

Gollion

LOGEMENTS
PROTÉGÉS

CONTACT LOCATION



Alterimo Sàrl
Ch. du Martinet 5bis
1007 Lausanne

021 626 16 85
info@alterimo.ch

CONCEPTION GRAPHIQUE
Antistatique

TEXTES
Chantal-Anne Jacot,
journaliste RP

PHOTOS
Istockphoto.com

IMAGES DE SYNTHÈSES
Gaël Dominique
Imagina

Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications ultérieures. Aucune copie ou reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation de la Coopérative Cité Derrière.

Une réalisation de

coopérative d'utilité publique
cité derrière

VOUS AVEZ DIT « LOGEMENTS PROTÉGÉS » ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, cafétéria, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.



Bail, clé, boîte aux lettres :
les trois mots-clés qui soulignent
l'indépendance de chaque locataire.

Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités cantonales compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements autonomes de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système de type « Sécutel » afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il fait l'objet de passages réguliers assurés par le centre médico-social (CMS) ou le référent de maison. L'aide et les soins fournis aux locataires des logements protégés sont dispensés par une organisation de soins à domicile reconnue (OSAD).
- Il relève des structures intermédiaires dans la mesure où il marie les particularités d'un domicile privé et la possibilité de bénéficier de services de proximité selon ses besoins personnels.



Philippe Diesbach – Président
Cité Derrière – Coopérative d'utilité publique

Les Campanules D
17 logements protégés



LA TYPOLOGIE

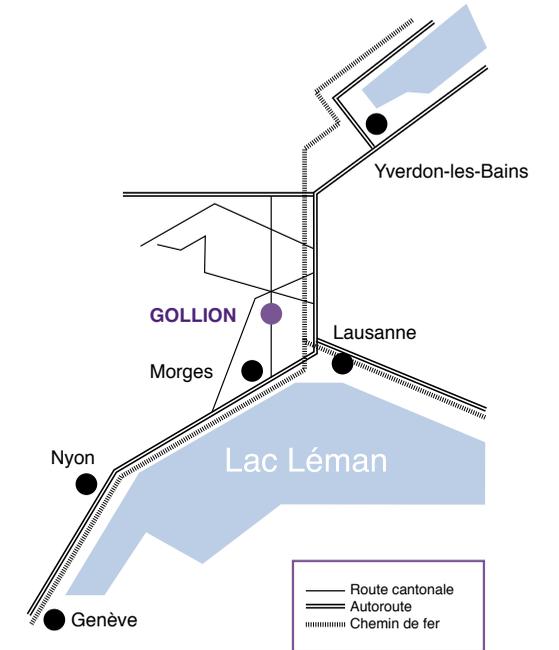
Un bâtiment à l'architecture épurée et avant-gardiste entouré de verdure de :

- 12 appartements de 2 pièces
- 5 appartements de 3 pièces

LA SITUATION

A Gollion, la nouvelle construction « Les Campanules » porte parfaitement son nom à l'image des fleurs bleues et violettes qui symbolisent la douceur des saisons et l'enchantement des lieux. Au cœur de la nature, l'immeuble de 17 logements protégés est tourné vers la lumière. Il jouit d'une grande clarté. La disposition et la structure des habitations permettent d'évoluer dans un espace épuré face à une campagne riche en variété de pigments, de camaïeux et de coloris qui reflètent un tableau de maître. Des prés embellis par des arbres fruitiers rappellent l'importance de la nature apaisante et bienfaitrice, qui est une suprême ressource, un trésor intarissable de sons, rythmes et silences.

Ecoles et commerces de proximité sont une plus-value. Les facilités d'accès pour se rendre à la Commune de Gollion sont pratiques. Le village est desservi par l'autoroute A1 Lausanne-Yverdon-les-Bains sortie Cossonay, par la route cantonale 317 reliant Lausanne à Cossonay ainsi que par les lignes ferroviaires nationales (CFF) Lausanne-Cossonay-Gare, les bus, les cars postaux et le LEB, Gare de Cheseaux. Les futurs locataires pourront utiliser avec aisance le moyen de locomotion de leur choix.



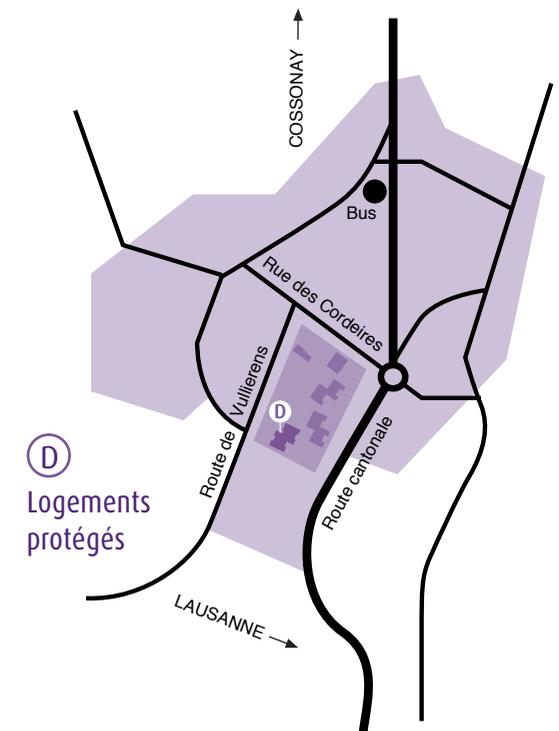
LE CONCEPT

La Commune de Gollion a lancé le 18 novembre 2008 un concours d'architecture et de paysagisme. Les lauréats sont les architectes du bureau « al30 » - associé au bureau d'architectes paysagistes « Hüsler & Associés Sàrl » situés à Lausanne. Le maître d'ouvrage de ce vaste projet intitulé « Je ne mangerai plus de cerises en hiver » est la Coopérative Cité Derrière.

La Commune de Gollion était propriétaire d'une parcelle d'une surface totale de plus de 13'000 m². La réalisation d'un ensemble résidentiel de cinq immeubles intitulé « Les Campanules » a été prévue dont un dédié spécifiquement à des logements protégés. Cet immeuble est construit

en respectant le label Minergie® afin de tenir compte du développement durable. De plus, une installation d'un système Biogaz et chauffage à distance pour la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire est prévue par la Coopérative Cité Derrière. Le Biogaz sera produit dans le village de Gollion et sera acheminé par des conduites qui seront installées jusqu'à l'intérieur des bâtiments.

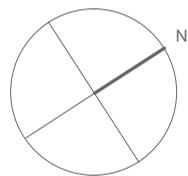
Soucieuse de trouver constamment des solutions innovantes et performantes, la Coopérative Cité Derrière répond de manière optimale aux besoins des projets qu'elle gère.



Rez-de-chaussée



1^{er} étage



Combles

